

CHARTRE DE VALEURS



La charte des valeurs Mon Logis constitue à l'instant où le groupe Plurial évolue, un repère pour ses salariés.

Elle doit permettre à chacun d'exercer sa fonction en toute conscience de ses droits et devoirs vis-à-vis de l'ensemble des parties prenantes (salariés, clients, partenaires) en promouvant au quotidien les valeurs de respect et de solidarité.

Respect

Le **Respect** est l'attitude d'acceptation ou de considération envers quelqu'un ou quelque chose.

Cette valeur doit se décliner tant en interne qu'en externe.

CHEZ MON LOGIS NOUS NOUS ENGAGEONS A :

01 Considérer chacun sans discrimination d'âge, de sexe, de nationalité ou de religion.

02 Adapter en toute circonstance une attitude courtoise et franche vis à vis de chacun.

03 Assurer à nos clients et fournisseurs, transparence, équité et égalité de traitement.

Solidarité

La **Solidarité** est un devoir moral d'entraide dans un but d'enrichissement mutuel.

CHEZ MON LOGIS NOUS NOUS ENGAGEONS A :

01 Promouvoir l'entraide au sein d'un service ou entre services.

02 Ecouter et accompagner nos clients et fournisseurs dans les difficultés.

03 Etre disponible, partager nos compétences et nos informations.

04 Accompagner des projets solidaires développés sur notre patrimoine.

